

Commune de SAINT CLAIR SUR L'ELLE
Mairie

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le quinze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Magali BAZIRE, Fabienne LENOËL, Annick JOUFFLINEAU, Raymond GIRARD, Johanny LALANNE

Date des convocations : 8 mars 2017

Date d'affichage : 22 mars 2017

Mme Anne-Marie RABEC remplit les fonctions de secrétaire.

DECES DE JEAN THEREZE

Lors de sa réunion du 15 mars 2017, le Conseil Municipal a observé une minute de silence à la mémoire de Jean THEREZE, décédé le 2 mars 2017. Elu conseiller municipal de 1977 à 2001, il a également dirigé la caserne des pompiers de St Clair sur l'Elle tout en gérant son entreprise de plomberie.

Le Conseil Municipal se souvient de lui pour sa participation active à la vie communale et renouvelle ses condoléances attristées à la famille et notamment à sa femme Armelle, secrétaire de mairie en retraite de St Clair sur l'Elle.

DÉLIBÉRATION 2017 - N°03/01 : FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE : MONTANT ET CONDITIONS DES PRÊTS

Madame le Maire rappelle que pour financer les travaux de construction de la maison pluridisciplinaire de santé, il est nécessaire de contracter un emprunt.

Madame le Maire a contacté plusieurs organismes pour obtenir des offres de financement avec différents montants et différentes durées.

La commission maison médicale s'est réunie pour étudier le montant et la durée du prêt au vu des loyers envisagés.

Quatre organismes ont été sollicités et ont fait parvenir des offres.

Pour assurer ce financement, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de solliciter, auprès de la caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, un prêt moyen terme se décomposant comme suit :

- **Montant : 400 000,00 €**
- **Taux : 1,74 %**
- **Durée : 20 ans**
- **Périodicité : Trimestrielle**
- **Amortissement : Échéances Constantes**
- **Frais de dossier : 400,00 €**

DELIBERATION 2017 - N°03/02 : FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE : CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE POUR LE PRÊT RELAIS EN ATTENDANT LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Madame le Maire rappelle qu'en attendant le versement des subventions attribuées pour les travaux de construction de la maison pluridisciplinaire de santé et de son parking, il est nécessaire de contracter un prêt relais.

Madame le Maire a contacté plusieurs organismes bancaires pour demander un prêt relais à hauteur de 300 000 €.

Trois organismes bancaires ont été sollicités et ont fait parvenir des offres.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après échange de vues

- prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté ;
- décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, aux conditions de taux en vigueur à la date de l'établissement du contrat, l'attribution du prêt suivant :

➤ Prêt relais de **300 000,00 €**, d'une **durée maximale de 24 mois**, destiné à assurer le financement du projet et dont le remboursement s'effectuera in fine, au taux fixe de **0,69 %**. Le paiement des intérêts est **trimestriel**.

➤ Frais de dossier : **200,00 €**.

FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE : COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CHARGEE D'UNE PROPOSITION DE LOYERS

La commission maison médicale s'est réunie pour étudier le montant des loyers à demander aux professionnels de santé qui intégreront la maison pluridisciplinaire de santé.

Cette étude va être présentée aux professionnels de santé prochainement.

BUDGET 2017 : ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Madame le Maire liste les projets en investissement prévus pour le budget 2017, suite aux différentes réunions de travail.

- Opération 111 : Bâtiments communaux
 - Isolation du plafond de la Maison des Associations
 - Démolition des vestiaires du stade
 - Téléphonie de la mairie
 - Ordinateurs de la mairie
 - Débroussailleuse
 - Tableau affichage pour les associations
- Opération 113 : Voirie-terrains-réseaux
 - Borne pour véhicules électriques
 - Travaux de voirie près des containers

- Espaces verts rue du Pont de la Pierre
- Travaux de voirie impasse de la Rousserie
- Remplacement du véhicule des agents techniques
- Opération 119 : Aménagement voirie du bourg
 - Travaux de trottoirs rue du Pont de la Pierre
- Opération 121 : Réorganisation cimetièrre
 - Achat d'un nouveau columbarium
- Opération 127 : Logements au-dessus la Poste
- Opération 129 : Maison Médicale
- Opération 130 : Travaux accessibilité bâtiments publics - Agenda Ad'Ap
 - Maison des Associations
 - La Poste

Madame le Maire prévoit la création du budget lotissement avec achat des terrains.

Les conseillers municipaux valident ces orientations.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Plan de formation :

Le Conseil Municipal prend connaissance des formations choisies par le personnel communal. Madame le Maire informe que le Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche a émis, dans sa séance du 28 février 2017, un avis favorable au plan de formation du personnel de la commune de St Clair sur l'Elle.

- Ramassage des ordures ménagères les semaines comportant un jour férié :

Madame le Maire s'est renseignée de la gestion du ramassage des ordures ménagères pour les semaines comportant des jours fériés avec le nouveau prestataire. Les services de Saint-Lô Agglo ont décidé de maintenir de ce qui existait déjà avec l'ancien prestataire. Les semaines comportant un jour férié compris entre le lundi et le jeudi, notre jour de collecte, sera alors le vendredi.

Les jours de collectes modifiés sur l'année sont donc les suivants:

- Vendredi 21 avril au lieu du jeudi 20 avril.
- Vendredi 5 mai au lieu du jeudi 4 mai.
- Vendredi 12 mai au lieu du jeudi 11 mai.
- Vendredi 25 mai au lieu du jeudi 25 mai.
- Vendredi 9 juin au lieu du jeudi 8 juin.
- Vendredi 18 août au lieu du jeudi 17 août.
- Vendredi 3 novembre au lieu du jeudi 2 novembre.
- Vendredi 29 décembre au lieu du jeudi 28 décembre.

- Container textiles :

Suite à la signature de la convention avec Tri-Tout Solidaire, le container textiles va être installé prochainement près de la caserne des pompiers.

- Elections Présidentielles et Législatives :

Madame le Maire et le Conseil Municipal établissent l'organisation du bureau de vote pour les élections Présidentielles du 23 avril et 7 mai 2017 et les élections Législatives du 11 et 18 juin 2017.

- Voirie :

- Rue du Pont de la Pierre :

Plusieurs conseillers municipaux ont indiqué que quelques points sont à revoir (qualité du passage surélevé à l'intersection de la rue du Pont de la Pierre et de la rue Sire de Creully, signalisation, stationnement sur les trottoirs).

Le département de la Manche, maître d'ouvrage pour l'ensemble des travaux, en a déjà été informé.

Madame le Maire indique que la réception définitive du chantier n'est pas encore été faite. Ces points vont être revus avec l'agence technique départementale.

- Rue du moulin :

Il est signalé le manque de marquage au sol rue du moulin et notamment dans le virage près du tapissier, les véhicules coupent le virage à gauche. Madame le Maire a déjà demandé au service des routes du Conseil départemental d'intervenir.

- Rue Maurice Genevoix et rue du Colombier :

Johanny LALANNE évoque le problème du stationnement et l'emprunt du sens interdit par la rue du Colombier.

Il est demandé de déplacer le poteau rue du château indiquant l'interdiction de tourner à gauche dans la rue du Colombier, car la position actuelle prête à confusion avec interdiction de tourner à gauche dans le chemin du pressoir.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés. Madame le Maire a décidé de clore la séance.